



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare – 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page FaceBook : [cgt nmca Nice Territoriaux](https://www.facebook.com/cgt.nmca.Nice.Territoriaux)

Monsieur le Maire- Président de la Ville de Nice

Nice, le 28 février 2018

Objet : Préavis de grève pour le jeudi 22 mars 2018

Les organisations CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires constatent que les plus de 5 millions d'agent-e-s de la Fonction publique, après le report des mesures PPCR et contrairement à ce qu'avait promis Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle, continuent de voir leur pouvoir d'achat baisser suite aux mesures prises par le gouvernement en octobre dernier : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG avec une simple compensation auxquelles s'ajoutent les retenues pour pension.

C'est pourquoi elles réitèrent leur demande d'ouverture rapide de négociations pour pouvoir discuter d'une augmentation réelle et significative des salaires de toutes et tous les agents de la Fonction publique, permettant une réelle reconnaissance de leur engagement professionnel quotidien qui contribue à la qualité des services publics, au développement du pays comme à la cohésion de la société.

Par ailleurs, nos organisations jugent que la nature des discussions engagées par le gouvernement - d'une manière qui suscite de notre part les plus vives réserves - sur le recours accru aux contractuel-les, les éléments de rémunération dont celui du mérite, une réduction des instances de dialogue social, un plan de départs « volontaires » particulièrement inquiétant...engage de profondes remises en cause des missions publiques, une dégradation des conditions de travail des agents et constituent une réelle menace contre le statut général des fonctionnaires.

Par ailleurs, Monsieur le Maire-Président, le syndicat CGT NMCA portera une nouvelle fois, ce jour là, nos revendications locales notamment sur :

- **La garantie des promesses d'embauches d'agents répondants aux besoins des structures de la Petite Enfance ;**
- **De réelles négociations sur la mise en place du RIFSEEP, afin de garantir un montant minimal de l'IFSE au moins égal au montant des parts fixes des primes actuelles ;**
- **Le rétablissement du congé libérable, ainsi que la prime de départ à la retraite ;**
- **Un meilleur fonctionnement des CAP, garantissant une véritable équité de traitement des agents en termes d'avancement ;**
- **L'augmentation de l'indemnité de résidence à 3 % du traitement de base pour compenser la cherté du logement dans notre département ;**
- **Le respect de l'égalité professionnelle femmes-hommes en mettant en place une vraie politique de réductions des différences de revenus et d'avancements ;**
- **L'embauche d'urgence d'agents publics au CCAS, afin de garantir un Service Public de qualité et répondant aux besoins des personnes âgées accueillies dans les structures ainsi que la mise à disposition de matériels adaptés aux manipulations;**

Dans ce cadre, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose donc un préavis de grève pour la journée du 22 mars 2018, préavis comprenant les nuitées en amont et aval de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés. Il couvre l'ensemble des personnels de nos trois collectivités.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

*P/o le syndicat CGT
Le Secrétaire général
Bernard LUCCHETTI*

